

Cyrille
Isaac-Sibille

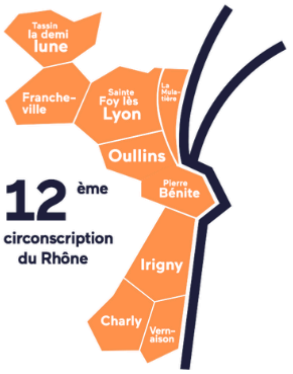

Visite de la Prison de Lyon-Corbas

« Plus de 200 % d'occupation : comment préserver la santé des détenus dans ces conditions ? »

Lyon, 23 novembre 2026

1 377 détenus pour seulement 678 places. C'est la réalité de la maison d'arrêt de Lyon-Corbas, que j'ai visitée dans le cadre de mon droit de visite parlementaire. Un taux d'occupation supérieur à 200 %, des cellules surpeuplées et des détenus contraints de dormir sur des matelas au sol.

Cette surpopulation carcérale pose aussi une question majeure de santé publique. Comment prévenir les addictions, accompagner les troubles psychiques et garantir des conditions de vie favorables à la santé dans un établissement aussi surchargé ?

J'ai néanmoins été agréablement surpris par le bon entretien des bâtiments et surtout par l'engagement remarquable des personnels pénitentiaires et des professionnels de santé : médecins, infirmiers, psychologues et psychiatres, qui accomplissent un travail essentiel dans des conditions particulièrement difficiles.

Cette visite confirme la nécessité de mettre en œuvre la **proposition n° 9 de mon rapport gouvernemental sur la prévention en santé**, remis au Premier ministre en juillet dernier : **« Faire des lieux de détention des lieux de prévention de droit commun. »** Cela implique de garantir un socle de prévention, de mieux prendre en charge les addictions et la santé mentale, et d'assurer la continuité des soins entre l'entrée en détention et la sortie.

Autre constat préoccupant : seul un détenu sur cinq aurait accès au travail ou à une formation. L'inactivité prolongée constitue également un enjeu de santé mentale. Je souhaite mobiliser les acteurs économiques de notre territoire pour développer le travail en détention, véritable levier de santé, d'autonomie et de réinsertion.

J'ai également été marqué par la situation des femmes détenues, dont certaines ont subi des violences graves et connaissent un isolement familial et social particulièrement important. Leur santé physique et psychologique nécessite une attention spécifique.

« La prison doit sanctionner, mais elle ne doit pas devenir un lieu où la santé se dégrade. Mon ambition est simple : que les personnes détenues puissent en sortir en bonne santé. Prévenir, soigner et préparer la réinsertion, c'est aussi protéger durablement notre société. »

Cyrille Isaac-Sibille